

Avignon, le 04/11/2021

COMPTE RENDU DU CTL DU 29/10/2021

Point n° 1 : DUERP 2020 -PROGRAMME ANNUEL DE PRÉVENTION (PAP) 2021

Le DUERP relatif à 2020 a donc été évoqué. Un petit nombre de services se sont prêtés à cet exercice. Pas de jugement, l'année a été tellement particulière pour tout le monde et à tout point de vue.

Toutefois, il faut bien avoir en tête les enjeux de cet investissement : on prend un peu de recul pour réfléchir sur la manière avec laquelle on effectue nos missions ; avec quels moyens ? l'ambiance dans les accueils est-elle tendue ? Etc, etc...

On ne peut donc qu'encourager une plus grande participation lors du prochain exercice.

Point n°2 : BILAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2020-PLAN LOCAL DE FORMATION 2021

La formation professionnelle en 2020 fait écho au point précédent : de mi-mars à octobre 2020, aucun stage présentiel n'a pu se tenir.

À compter d'octobre les formations ont repris, le plus souvent en distanciel et quelquefois en présentiel (avec des jauges ultra-réduites).

Pour nous, la qualité de la formation est bien meilleure en présentiel. Le contact humain plus fort que la lecture passive d'un powerpoint.

Enfin, nous avons fait un focus sur le recrutement de contractuels (plusieurs modalités : vacataires, stage professionnel pour des écoles de notariat, CDD de 6 mois à 3 ans). Sur 2020 déjà, plusieurs contractuels ont été embauchés dans notre direction (SPF Orange et Avignon, Trésorerie APT, etc.) ; depuis l'été 2021, ce sont 12 fiches de postes qui ont été publiées, dont certaines avec des motifs fantaisistes (ex : SIE Apt emplois vacant [alors que tous les emplois sont pourvus...]) ; le point commun de toutes ces fiches est le cynisme d'une administration qui embauche à bac +2 des emplois de catégorie C, à bac +2 ou +4 des emplois de catégorie B, le tout payé au SMIC ou à peine mieux..... Sans compter le coin enfoncé un peu plus profond dans le statut par la simple coexistence de fonctionnaires et de contractuels. Le ver est dans le fruit et il se développe.

Point n°3 : VOTE sur les fusions des SIP et SIE du sud du Département:

1- SIP APT (EST VAUCLUSE)

Avec un effectif de 16 agents (11 actuellement+ 4 transferts de Pertuis + 1 transfert à venir de ???) suite au conventionnement signé pour faire avaler la pilule du NRP aux élus du secteur d'Apt en 2019, ce service va avoir un ratio charges/moyens bien au-dessus de la moyenne départementale.

La DDFiP de Vaucluse, jamais avare d'imagination pour mettre en route tout ce qui pourrait ressembler à une usine à gaz, va donc « gentiment » demander aux agents qui se sentiraient désœuvrés de bien vouloir épauler les autres SIP survivants du département. Une sorte de service d'appui à distance, principalement sur l'accueil distanciel mais pas que. Qu'on ne s'inquiète pas, la Direction réfléchit au contenu. Du flou, du flou, du flou.

2- SIP AVIGNON-CAVAILLON (SUD VAUCLUSE)

Ici, le challenge est de profiter de la naissance du plus gros service territorial jamais créé dans le département pour le dépouiller d'une bonne partie de son encadrement. On part de 4 A+ et 5 cadres A pour arriver à 2 A+ et 3 cadres A pour gérer une structure qui fusionne le 1^{er} et le 3^{ème} SIP du département en conservant de l'activité sur les 2 résidences.... Faudra pas être étonné si on reparle du sentiment d'abandon dans le DUERP dans les toutes prochaines années...

La Direction a déclaré faire confiance à la bonne intelligence de tous pour que l'entraide sur des travaux de compta ou d'accueil pour les agents de Sorgues ou Pertuis puisse se faire.

3-SIE CAVAILLON-APT (SUD VAUCLUSE)

La Direction a indiqué être attentive aux dépôts des dossiers de retraite pour implanter ou non des emplois plutôt sur la résidence d'Apt ou celle de Cavillon.

Un rappel a été fait sur les règles d'affectation : ici, on est en présence d'un service disposant d'un siège à Cavillon et d'une antenne pérenne à Apt. Il est donc hors de question que le chef de service local décide d'affecter untel ou untel sur un emploi de l'autre résidence (siège ou antenne). Cela n'exclut pas qu'un agent puisse aller parfois travailler sur l'autre résidence, mais cela doit rester très occasionnel (réunion du service par exemple) et est soumis aux frais de déplacement.

4- SIE AVIGNON (y a pas une erreur ? Cela reste clair...)

Peu à dire au regard de la restructuration liée au NRP, mais tellement à dire sur le malaise qui règne dans ce service dans lequel on pique du cadre C, du cadre A, c'est « open bar ».

À tout le moins, à l'aune du départ d'un cadre A, le mode de fonctionnement des IFU doit être modifié; sous peine de voir s'installer durablement un malaise grandissant.

Étant opposés par principe au NRP (position confortée par le flou et l'incohérence des projets de fusion proposés par la Direction), tous les élus représentants du personnel ont voté CONTRE, ce qui entraîne une reconvoction du CTL sur ces questions.

Questions diverses :

* Listes d'aptitude 2022

Le nombre de potentialités devrait être revu à la hausse, mais les effets de la double sélection (interrégion puis Direction Générale) restent mystérieux.

* Affectation des A et B stagiaires (promotion 2022)

L'affectation des B 2022 devrait être connue autour du 18 novembre. Pour les A, on verra plus tard. La direction a reprecisé que les B stagiaires 2020-2021 avaient été titularisés dans le service où ils étaient affectés de manière provisoire.

* Prime COVID en milieu hospitalier

Nous avons relayé la demande de plusieurs agents sur la possibilité de se voir attribuer cette prime. La question était déjà montée à la Centrale. Réponse à venir.

* Chantier Cité – P348

Une réunion est prévue en Préfecture le 8 novembre. Un groupe de travail CHSCT sur ce sujet doit être convoqué mi-novembre.

* SGC Isle sur la Sorgue

À la question d'un futur déménagement lors de la création du SGC en 2023, la Direction a répondu que la Mairie de l'Isle avait plusieurs pistes à exploiter, mais le mystère reste entier.

Cependant, il est vrai qu'avoir une visibilité sur l'installation de ce futur service plus d'un an avant sa création aurait été une énorme surprise : au regard du flou régnant autour des fusions déjà faites (SGC de Vaison) ou à venir (les SIP et SIE évoqués précédemment) le niveau de transparence de la Direction sur l'organisation et l'installation physique aurait grandement évolué.

* TÉLÉTRAVAIL

On rappelle que tout télétravailleur désirant obtenir du matériel complémentaire (cf notre compte-rendu du CHSCT du 21 octobre dernier) doit formuler sa demande en passant par la voie hiérarchique avant le 30 novembre.

Vos élus qui ont siégé à ce CTL :

Caroline GILETTA

Christine ALESSANDRELLI

Laurent DERBES

Benoît SAUTECOEUR

Arnaud BEAUJARD